



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL  
Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies  
N° d'entreprise : 0680.919.907  
Courriel : [fewassm@gmail.com](mailto:fewassm@gmail.com) Site internet : [www.fewassm.be](http://www.fewassm.be)

## PV provisoire CA du 30 août 2022

Présents : Benoit Van Tichelen, Espérance Delvaux, Sophie Meunier, Isabelle Cammarata, Francis Pitz, Kyun Nan Jaumin, Hélène Leclef, Geoffrey Blaffart, Laurence ANTOINE

Excusés : Christelle Vranken, Constance Corlosquet (procuration Geoffrey)

Invité : Emel Bergsoj, coordinatrice

---

L'ordre du jour est le suivant :

### 1. Approbation du PV du 21/06/2022 + dates de réunions CA jusqu'en juin 2023

\* Approbation : PV approuvé

\* Dates CA : le 18 octobre 2022 – le 22 novembre 2022 - le 20 décembre 2022- le 17 janvier 2023 - le 21 février 2023 - le 21 mars 2023 - le 18 avril 2023 - le 23 mai 2023 - le 20 juin: AG+ CA

### 2. Retour Décret -Point sur l'aspect financier

Au début de l'été, Emel a appelé Patrick Coupez pour savoir où en était l'envoi du décret pour communiquer aux membres. Elle a reçu l'information que tout est suspendu car le cabinet demande que le décret des Plates formes soit intégré et qu'il était sujet à certaines modifications

La Ministre a demandé qu'un seul décret regroupe tout le secteur SM au sens large (IHP-SSM-PF-MSP).

La délégation a été conviée à une réunion d'information avec l'AVIQ au complet. Un comité de pilotage va se créer pour élaborer un plan stratégique sur 5 ans où il y aura un représentant de chaque secteur.

Le décret et les AGW sont donc en suspens. L'AVIQ annonce que certains articles du décret seront modifiés :

- Etendue du décret sur la SM : on est passé de 100 à 300 articles
- Travail sur le plan stratégique à travers un comité de pilotage reprenant les différents intervenants des différents secteurs, dont les représentants SSM (et les assuétudes)
- Les actions et les modifications du projet du service doivent s'inscrire dans plan stratégique (art 541)
- Donner une importance de concertation des PF avec obligation d'adhérer à une PF art 554 et 600. Cela devient une condition d'agrément
- Au niveau des équipes : pédopsy et psychiatres indépendants sous convention est élargie aux psychologues (art 558). Ce n'est pas une obligation mais le principe est inscrit au cas où.

- Fct DA : principe de déterminer des ETP pour subsidier la fonction. Le DA est maintenu art 562 dans le décret et rentrera en vigueur avec tous les autres mais le financement n'est pas garanti
- Données socio-épidémiologique rendue par admin ne devra pas être obligatoire chaque année mais lorsqu'elles seront effectuées
- Accessibilité PMR : Prévoir des solutions alternatives si pas d'accessibilité PMR (art 587) : exemple, se rendre à domicile
- Contrôle du dossier individuel devait rester confidentiel en cas de contrôle de l'inspection (art 612). Cela restreint le pouvoir des inspecteurs. Modification : Agents autorisés par l'administration pour consulter le dossier. Patrick n'est pas certain que cela passera au niveau de la protection des données) Buret donne une explication : définition de l'inspection sur droit de regard. Si on modifie rôle et fct de l'inspection dans le décret : impact sur la transversalité du décret car force de loi.

Pour notre budget, le cabinet et l'administration se renvoient la balle. L'aviq indique qu'il n'y a plus de budget en interne et qu'il faut aller chercher au conclave.

La fonction DA serait intégrée dans le décret sans que le financement soit assuré. Comment appliquer qqchose sans financement ?

Il faudra rester attentif à la manière dont se sera rédigé dans le décret pour ne pas nous coincer Fin de la législature 2024. Il faut informer le secteur

Interpellation du Cabinet, en copie avec Brigitte Bouton en demandant ce qu'il en est de notre courrier sur la note financière mi-juillet, pas de retour, y intégrer le turn over des DA. Signaler que des moyens supplémentaires sont encore à trouver au conclave et que le secteur compte bien sur ça pour faire passer le décret. La FéWaSSM a été mis sur pression pour finaliser le décret début juin afin d'avoir une garantie de passer sous cette législature, pour nous annoncer que celui-ci était reporté : inquiétude

La pression c'est que le secteur ne soutiendra plus le décret. Notre demande c'est que les équipes cliniques soient soutenues en sortant la fct DA des équipes cliniques.

Emel va rédiger un projet au bureau puis au CA.

L'AVIQ nous informe que nous devrions être conviés par le Cabinet courant septembre.

### **3. Mandats des administrateurs en lien avec le tableau : délégation décret (Voir Espérance)** FASS, Unipso et GT LBSM, CAF, Crésam, CSP.

**Crésam** : Isabelle Schonne qui représente la FéWaSSM souhaite démissionner. Le représentant FéWaSSM des médecins doit être remplacés. Envoyer un mail aux membres pour appel à candidatures.

**CSP** : Constance est en congé prophylactique. En suspens tant que pas d'autre candidat.

**FASS** : Christelle Vranken reprend la suppléance

**CAF** : Laurence remplace Isabelle L.

**GT DT** : Geoffrey remplace Isabelle L.

**Confidentialité et pratiques des SSM (LBSM)** : Courrier: Appel aux membres de l'AG

#### 4. Loi qualité des soins

Date première réunion GT données informatisées le vendredi 9 septembre 2022.

- Quelles sont les attentes et balises du CA pour ce GT : l'idée serait de faire une synthèse claire de la législation et de parvenir à un consensus sur l'application de la législation et du dossier informatique

#### 5. Coordination :

- Subvention facultative

Il faut rentrer une nouvelle demande de SF pour 2023. Proposition d'introduire pour une biennale. Emel a rédigé un projet de demande. A finaliser avec Isabelle et Benoit

Une question en // : est-ce que la FéWaSSM demande une subvention structurelle dans le décret ou on maintient l'idée d'obtenir un financement pour chaque SSM de pouvoir adhérer à la fédération. Le risque dans le 2<sup>ème</sup> cas, il y a un grand risque permanent que des membres se retirent.

Le CA décide d'opter pour la 1ère piste. Dans ce cas, il faut envoyer un courrier à Christophe Hyndryckx pour demander que cela soit ajouté dans le décret.

- Emploi Get Up

Emel a interpellé la FASS, la FEDITO afin de rédiger un courrier commun, appuyé par la FASS. L'idée est que soit rédigé un courrier commun entre fédérations concernées en // avec un courrier dans le même sens rédigé par la FASS, en appui. L'idée est que chaque PF appuie aussi ce courrier.

Il faut insister sur : message à donner aux employeurs soit sur la prolongation, soit sur la prise en charge des pécules de sortie et sur l'information des préavis conservatoires au 01/10/22.

- Récolte des données des SSM : voir tableaux

Emel présente le tableau sur la récolte des données réalisé auprès des membres, au moment du projet de modification de décret. Ce tableau reprend plusieurs données : ETP par SSM, par missions, par fonction,... La distinction est faite entre PO privé/publics. C'est une photographie à février 2022, avec quelques manquements de réponses. Une synthèse a été faite via un PPT.

Le CA propose que ces données soient récoltées tous les deux ans. Emel n'est pas formée pour traiter des données via Excel. Elle ne peut assurer cette récolte seule d'autant plus qu'elle ne maîtrise pas la technicité des tableaux. Elle demande de l'aide concrète pour la prochaine fois afin d'être au plus près des chiffres/des calculs et de la réalité de notre secteur

- Retour Be.hive : Colloque 28-29 avril 2022 à Gembloux. Fort ciblé généraliste/kiné...peut de représentant Santé Mentale. Redondant par rapport à Proxisanté. Ciblé BXL. Peu parlé de la wallonie.

Participation Emel :

*Lou Richelle - Formation en Santé Mentale à Bruxelles, tous ensemble! : Pour un meilleur accompagnement en médecine générale :*

- ✓ *Origine du projet*
- ✓ *Recommandations des Livre Noir et Livre Blanc de la Santé Mentale à Bruxelles (FAMGB) + résultats enquête MG (BHAK)*
- ✓ *Souffrance psychique en augmentation dans la population (Covid-19)*
- ✓ *Besoins exprimés en MG*
- ✓ *Meilleures compétences en Santé Mentale ☒ compétences savoir, savoir-être et savoir-faire spécifiques*
- ✓ *Meilleures collaborations interprofessionnelles ☒ construire des réseaux de proximité*
- ✓ *Soutien à la pratique à travers volet formatif et collaboratif*

*Objectif global :*

✓ *Améliorer l'accompagnement des patients souffrant d'un trouble de santé mentale à Bruxelles en développant les compétences des MG en termes de connaissances et de collaboration interprofessionnelle*

*Objectifs spécifiques :*

✓ *Développer compétences + approfondies en SM (via différentes thématiques clés)*

✓ *Rapprocher différents acteurs-clés à Bruxelles (FR/NL, inter et intralignes de soins)*

✓ *Soutenir les soins centrés sur le patient (territorialisation des soins)*

- RGPD

La question avait été posée à la CAF. Faut-il que le FéWaSSM prenne cette question en main ? Faut-il s'adresser à l'AVIQ pour un support technique que financière ?

Comment cela se passe pour le moment dans vos SSM ?

Faut-il une harmonisation pour tous les SSM ?

A l'époque, Christophe avait déjà récolté des documents. Emel a continué. Société qui s'occupe des asbl :

Cranium

Degreeef (Aviq)

Maison des associations

Boutique de gestion

Ce qui est convenu c'est que chaque SSM doit se mettre en ordre sur base des documents envoyés à l'époque par Christophe. Si nécessaire, nous pouvons renvoyer ces documents aux SSM qui le demandent.

- Fondation Roi Baudouin : groupe sur la pauvreté

Françoise Pissart | Directrice : La Fondation Roi Baudouin qui a pour mission de contribuer à une société meilleure a récemment initié une réflexion sur l'avenir de la pauvreté en Belgique. La question centrale de cette réflexion est la suivante : « Quelles sont les évolutions prévues dans la société et quels effets peuvent-elles avoir sur la question de la pauvreté à long terme ? ».

Dans le cadre de ce projet, un groupe de réflexion multidisciplinaire est en train d'être constitué pour aider à concevoir cette exploration. L'objectif de ce groupe de réflexion est d'apporter des connaissances (expériences) et de réfléchir à l'étude prospective sous une multitude de perspectives. Dans notre recherche de profils pour ce groupe de réflexion, nous souhaiterions vous inviter à une première rencontre afin de mieux vous connaître et vous expliquer davantage le projet. Nous aimerions ainsi avoir l'occasion d'examiner ensemble si une éventuelle participation au groupe de réflexion est intéressante et réalisable

Date retenue : le 29 septembre de 14h à 16h pour une première rencontre avec l'équipe en charge de cette réflexion : Brigitte Duvieusart et Nik Baerten. Lieu à définir selon la personne qui pourrait accompagner Emel. Le SSM de la Pioche est intéressée parce que concernée. Le CA est d'accord pour qu'un membre du SSM la Pioche représente la FéWaSSM avec Emel

- Proxisanté : assises de la première ligne

- ✓ Première rencontre [le 8 juin](#) : table ronde pour les acteurs de la première ligne
- ✓ Les ateliers du mois de juin ont eu lieu. Ils ont permis de développer des échanges constructifs entre les prestataires de l'aide et des soins présents les 8, 11 et 18 juin, et de récolter leurs idées pour (re)organiser la première ligne de soins de demain. La synthèse de ces échanges est désormais accessible via ce lien : [rapport des ateliers](#).

Ateliers :

1. [Communication numérique VS contact direct](#)
2. [Mise à jour des missions](#)
3. [Analyse des besoins](#)
4. [Disponibilité des prestations/Maillage territorial](#)
5. [Modèle de gouvernance et coordination](#)

- ✓ Prochaine réunion le 30 septembre 2022 à Namur : Définition des priorités - Ateliers participatifs. Ces ateliers auront pour objectif de conjuguer la vision des acteurs de la première ligne d'aide et de soins recueillie lors de l'enquête et des ateliers de juin avec celle des représentants sectoriels afin de définir des priorités.
- ✓ Décembre 2022 : Synthèse des travaux et présentation des résultats - Séance plénière. Cette séance plénière sera l'occasion de présenter les conclusions du processus de consultation et d'amorcer le travail de réforme de la première ligne d'aide et de soins.

Cette séance sera retransmise et un lien sera disponible.

Après la séance, le rapport qui reprend les conclusions de la démarche Proxisanté sera accessible sur la plateforme

- **Demande de Sophie Villain XIII : trouble du comportement alimentaire.** C'est une demande venant du fédéral vers le régional et l'AVIQ. Au niveau de la nouvelle politique des enfants et ados, le Fédéral a travaillé sur cette question (et si j'ai bien compris il y a des sous)

- Il y a eu peu de retour des SSM. Ceux qui prennent en charge cette problématique aimeraient avoir plus de formation. Sophie ne sait pas encore dire si une prise d'initiative viendrait du Fédéral ou si nous devons prendre les devants. Elle propose, en collaboration avec le Crésam, de mettre en place un GT autour de la question et d'inviter les SSM (et autres secteurs ?) pour en parler et construire des recommandations sur base des recommandations du fédéral.

Quelle est la position de la FéWaSSM ? Ce n'est pas de notre ressort étant donné que les moyens ont été distribués aux hôpitaux. Emel devra appeler Marie du Crésam pour en discuter avec elle.

- ➔ Il faudra demander à Benoit si c'est bien cela car j'ai un doute

## 6. Retour Mandat

- FASS

- ✓ ANM 2021-2024 mesure barémique
- ✓ Mesure RTT

Sophie envoie le PV de la rencontre de ce jour avec les derniers documents transmis par la FASS.

## 7. Retour rencontre AVIQ : Harmonisation des encodages

Isabelle et Sophie ont rencontré l'AVIQ mi-juillet. Tout le travail du GT a pu être présenté. Si l'AVIQ souligne le travail réalisé, ils nous indiquent que leurs objectifs sont autres. Ils doivent obtenir des chiffres qui permettent le contrôle des activités, sans avoir besoin des détails, même s'ils comprennent qu'à notre niveau, c'est nécessaire. Ils soulignent aussi que le RASH doit restreindre

L'AVIQ demande qu'une synthèse leur soit envoyée avec les demandes de changement, afin qu'ils puissent se positionner. Une nouvelle rencontre sera fixée, une fois que l'AVIQ aura analysé nos demandes.

## 8. Journée d'étude

- 80 Inscrits ok + via l'adresse mail
- Réunion prévue avec le GT Journée d'étude pour finaliser
- Aide pour préparer la salle la veille : Emel a eu pleins d'idées pour la décoration. Que fait-elle ? Va-t-elle chercher le matériel ?
- Coût location de salle/ des sandwiches 4341€ + TVA
- Ne pas oublier les attestations de présence

Pour le Bureau,

Benoît Van Tichelen, Président

Sophie Meunier, Secrétaire

Emel Bergsoj, Coordinatrice